



Newsletter Réseau français Villes-Santé

JUIN 2026

À LA UNE

✿ LE RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ ÉTAIT PRÉSENT À LA CONFÉRENCE ANNUELLE DU RÉSEAU EUROPÉEN DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS ET S'EST VU REMETTRE SA NOUVELLE ACCRÉDITATION PAR L'OMS EUROPE.

Présent à la Conférence annuelle du Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS qui s'est tenue du 15 au 18 juin à Viana Do Castelo au Portugal, le Réseau français Villes-Santé a officiellement reçu **son accréditation auprès du programme Villes-Santé de l'OMS Europe pour les six prochaines années.**

Le programme Villes-Santé s'appuie sur un cadre renouvelé alliant continuité et nouveaux enjeux :

- **les « 7P »** : Place (lieux) ; People (individus) ; Participation ; Paix ; Prospérité ; Planète et Préparation (nouvel axe) ;
- **le Consensus de Copenhague entre les Maires**, élaboré dès 2018 en vue d'opérationnaliser dans les villes les objectifs des Nations Unies pour le développement durable (SDGs).



Événement majeur pour les Villes-Santé célébrant les 40 ans de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, la conférence a été **un moment unique d'échanges et de débats** entre représentant.es de villes, chercheur.es, représentant.es politiques et institutionnels et activistes. Les intervenants ont appelé à travailler sur **la justice sociale** et **l'accroissement des financements en faveur des actions de santé publique** (ex. Kevin Fenton, Ville de Londres).

Les limites planétaires et **la course aux profits** portée par le système capitaliste ont été identifiées comme les enjeux majeurs mettant gravement en danger la santé

des populations dans l'ensemble des pays du monde ([Pr. Ronald Labonte](#)). Enfin, **la santé numérique** a été largement abordée par des activistes internationaux ([Seyi Akiwowo](#), [Adele Zeynep Walton](#)) sous l'angle de la réduction des risques et de la prévention en santé mentale numérique, tout comme le sujet de la participation des publics aux projets ([Mara Mintzer](#)).

Lors de cette conférence ([cf. programme](#)), la délégation française (Léo Beaufils et Audrey Martin – Ville de Rennes ; Touria Mahjoubi et Guillaume Fauvel – Ville de Lyon) et Maude Luherne (directrice du RfVS) ont présenté leurs travaux respectifs lors des différentes sessions : **la synthèse des actions des villes et intercommunalités sur la santé de l'enfant et la parentalité** du RfVS ; **les résultats intermédiaires (non publiés) des travaux sur la Santé dans Toutes les Politiques** menés au niveau local dans 6 pays via [la Task Force](#) pilotée par le RfVS ([projet européen JA Prevent NCD](#)) ; **le guide pratique One Health** issu du projet URBACT OneHealth4cities piloté par la Ville de Lyon ; **les actions de la Ville de Rennes** sur la rénovation du centre ancien en vue de prévenir des dégradations, ainsi que sur **la politique de l'animal en ville.**

Le Réseau français Villes-Santé a également co-organisé la réunion annuelle des coordinateur.trices des réseaux nationaux Villes-Santé. Dix-neuf pays étaient représentés pour échanger sur leurs manières de travailler leurs objectifs et problématiques communes. [Le plaidoyer](#) et [le livret « Santé et bien-être : le rôle des villes et intercommunalités »](#) ont été plébiscités par les participants souhaitant les adapter pour leurs contextes nationaux.

En tant que ville ou intercommunalité, n'oubliez pas qu'en plus du Réseau français Villes-Santé, vous pouvez adhérer au Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS (contact en anglais uniquement), par email : eurohealthycities@who.int ou via leur site internet [en cliquant ici](#)

✦ [POUR LES VILLES-SANTÉ] APPEL À CANDIDATURES POUR L'ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le mandat des membres du Conseil d'administration actuel prendra fin lors de la prochaine Assemblée générale qui se déroulera le 25 novembre 2026 à Lyon. **De nouvelles élections visant à élire les 13 nouveaux membres du CA pour une durée de mandat de 6 ans** se tiendront au cours de cette AG.

Toutes les Villes-Santé membres du RfVS, y compris celles sortantes du CA, peuvent se porter candidates. Pour ce faire, il vous faut envoyer au secrétariat par email, avant le 30 septembre, le formulaire de candidature et une lettre dans laquelle le/la maire/président.e engage la candidature de la Ville-Santé. À la suite de l'Assemblée générale, le nouveau Conseil d'administration élira en son sein un.e président.e et six autres membres du Bureau : 3 vice-président.es, 1 trésorier.ère, 1 trésorier.ère adjoint.e et 1 secrétaire. Les membres du Bureau seront élus pour une durée de 3 ans.



✦ PUBLICATION DE LA NOTE DE SYNTHÈSE « SANTÉ DES ENFANTS, SANTÉ DES JEUNES ET PARENTALITÉ ».



À partir des échanges du groupe de travail « [Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité](#) » du RfVS qui se sont tenues entre 2023 et 2025, le RfVS publie **une note de synthèse** reprenant les principales questions, les enjeux et les témoignages recueillis à l'issue des réunions de ce groupe de travail.

Cette note se structure en 4 parties : santé des enfants et parentalité ; santé des jeunes ; organisation et intersectorialité ; et une dernière partie qui, en conclusion, propose **10 messages clés en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité**. Ce document s'adresse aux villes et intercommunalités membres du RfVS et plus généralement à tout acteur concerné par ces thématiques. Le Réseau français Villes-Santé remercie vivement l'ensemble de ses membres pour leur contribution active tout au long de ces échanges.

Pour consulter la synthèse, [cliquez ici](#)

EN CE MOMENT AU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

✦ DÉCOUVREZ DÈS MAINTENANT LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025.



Le rapport d'activités 2025 du Réseau français Villes-Santé est disponible en ligne. **Vous y retrouverez** : le rapport moral, les chiffres clefs, les temps forts, le bilan de nos actions. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Pour consulter le rapport d'activités, [cliquez ici](#)

✦ LES RESSOURCES DE L'AG DU 05 JUIN SONT DISPONIBLES DANS L'ESPACE RÉSERVÉ.

Retrouvez dès maintenant en ligne, **l'ensemble des ressources de l'Assemblée générale du Réseau français Villes-Santé** (support de présentation, rapport d'activités 2025, rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2025) qui s'est tenue le 05 juin dernier en visio. La prochaine Assemblée générale se tiendra en présentiel à Lyon, le 25 novembre, dans le cadre des rencontres nationales du RfVS. De nouvelles élections visant à élire les 13 nouveaux membres du Conseil d'administration pour une durée de mandat de 6 ans se tiendront au cours de cette dernière. Toutes les Villes-Santé membres du RfVS, y compris celles sortantes du CA, peuvent se porter candidates.

✿ SOUTIEN À LA TRIBUNE « DÉSERTS MÉDICAUX : NOUS APPELONS À UNE POLITIQUE D'ÉTAT PLUS VOLONTARISTE QUI ORIENTE LES INSTALLATIONS DES NOUVEAUX MÉDECINS ».

La tribune vise à mettre en lumière la problématique des déserts médicaux partout en France, en milieu urbain comme en milieu rural. Pour le Réseau français Villes-Santé, **cette tribune vient utilement rappeler la nécessité de garantir un accès au soin de qualité sur l'ensemble du territoire français.** Nous souhaitons cependant compléter cette tribune par trois aspects majeurs :

- nous demandons à ce que le calcul des zones sur et sous dotées soit rendu plus transparent, et prenne en compte la réalité de la pratique médicale et tarifaire, et que ces calculs soient actualisés pour adapter les actions de proximité au plus proche de la réalité des besoins, y compris pour les grandes villes à une échelle infracommunale ;
- nous demandons à ce que les villes et intercommunalités soient consultées dans la définition de ces zones prioritaires ;
- enfin, nous pensons que le seul encadrement à l'installation ne suffira pas à lui seul à résoudre le problème d'offre et d'accès au soin. Nous avons besoin d'un soutien majeur à une offre adaptée aux besoins de la population, en cohérence avec les structures locales en place (professionnels du territoire, institutions, collectivités, associations) et en lien avec un accompagnement social là où sont les besoins (médiation, interprétariat, etc.). Seul un accompagnement global permettra réellement de réduire les inégalités. En cela, les modèles pluriprofessionnels tels que les maisons et centres de santé (municipaux, associatifs, mutualistes, etc.) et l'expérimentation des Structures d'Exercice Coordonné Participatives (SECPA) sont à soutenir dans la durée, en particulier à des endroits où les besoins d'accompagnement sont davantage identifiés.

Pour plus d'informations sur les travaux du RfVS sur l'offre et l'accès au soin, [cliquez ici](#)

✿ LE GT ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE EN QPV S'EST RÉUNI LE 05 MAI DERNIER AUTOUR DU SUJET DES PAYSAGES ALIMENTAIRES.

Une présentation de Simon Vonthron, chercheur en géographie à l'INRAE a permis de comprendre cette approche qui va au-delà des environnements alimentaires et de l'offre existante pour intégrer la perception et le vécu des habitants. Ensuite, Justine Labarre, chargée de mission Accessibilité alimentaire à Montpellier Méditerranée Métropole est venue illustrer l'application concrète au travers de la Stratégie de transformation des paysages alimentaires de la collectivité.

✿ RETOUR SUR LE DEUXIÈME WEBINAIRE MUNICIPALES 2026 « AGIR EN PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ ».

Le 11 juin dernier, le RfVS a poursuivi son cycle de webinaires « Parcours : Commencer son mandat d'élue à la santé » avec **une deuxième session consacrée à l'action des collectivités en matière de prévention et de promotion de la santé.** À cette occasion, Marie-Christine Staniec-Wavrant (ancienne élue à la santé - Ville de Lille) et Nadia Ouled Salem (élue adjointe à la santé - Ville de Bourg-en-Bresse) ont partagé leurs expériences d'élues, à travers des retours terrain et des exemples concrets de politiques locales menées en santé mentale et en faveur de la santé des enfants. Les interventions ont permis d'illustrer de manière pragmatique les leviers dont disposent les collectivités pour agir, en s'appuyant sur leurs compétences et leurs partenariats territoriaux.

Les deux premiers webinaires sont désormais disponibles sur notre chaîne Youtube. Les synthèses seront disponibles sur l'espace réservé à l'issue du parcours.

Pour accéder au replay du webinaire 1, [cliquez ici](#)

Pour accéder au replay du webinaire 2, [cliquez ici](#)

✿ SAVE THE DATE ! LES PROCHAINS WEBINAIRES « PARCOURS : COMMENCER SON MANDAT D'ÉLU.E À LA SANTÉ ».

Pour faciliter la prise de mandat des nouveaux élu.es en charge de la santé des collectivités (membres ou non du RfVS), le Réseau français Villes-Santé a lancé une série de 4 webinaires. Alors que la deuxième session s'est tenue le 11 juin dernier, **les prochaines se tiendront les 09 juillet et 10 septembre, de 13h à 14h15.** Les thématiques abordées seront : accompagner l'offre et l'accès au soin et à la santé ; intégrer la santé dans le cadre de vie. Ces webinaires permettront de renforcer la culture santé, de créer une communauté d'élue.es engagée autour des enjeux de santé et de partager l'ensemble des ressources et des enseignements du RfVS. Chaque webinaire sera une étape pour devenir un.e élu.e acteur de la santé.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

✿ LES SUPPORTS DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU GROUPE-ACTION PANIERS SANTÉ ONT ÉTÉ MIS EN LIGNE.

La réunion du 19 mai dernier a permis aux villes membres du groupe-action de partager l'actualité de leurs projets respectifs à destination des femmes enceintes ou de personnes en situation de précarité.

✿ LES RESSOURCES DES RENCONTRES TERRITORIALES SANTÉ PUBLIQUE « CULTIVONS DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ » SONT EN LIGNE.

Le 29 janvier dernier, le CNFPT, en partenariat avec le RfVS, a réuni une petite centaine de participants pour les Rencontres territoriales Santé Publique « cultivons de nouvelles dynamiques en santé ». **Le programme, le support et les fiches-projets**, ainsi que quelques courtes vidéos sur l'expression des intervenants quant aux enjeux de santé publique en collectivité, **sont accessibles en ligne** via l'espace réservé du site internet du RfVS.

Pour accéder au support de présentation, [cliquez ici](#)

Pour accéder aux ressources, [cliquez ici](#)

✿ LA GAZETTE DES COMMUNES A PUBLIÉ UN ARTICLE SUR LA SANTÉ SCOLAIRE MUNICIPALE.

En mars 2026, le service de santé scolaire de la Ville de Nantes et le secrétariat du RfVS ont été interviewés par la Gazette des communes. L'article y faisant suite a récemment été publié sur le site du magazine. Nous reprenons ci-après ses principaux points clés.

Dix villes (Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Grenoble, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Antibes, Villeurbanne et Vénissieux) portent un service de santé scolaire municipal, compétence historique pour la plupart d'entre elles. **Ces services assurent les missions de l'Éducation nationale (EN)** : bilans de santé obligatoires, examens à la demande, accompagnement des enfants à besoins particuliers, etc. À ces missions s'ajoutent d'autres, comme **des actions de prévention et de promotion de la santé à destination des élèves, des actions de formation et de sensibilisation à destination de la communauté éducative, des bilans de santé renforcés à certains âges clés, etc.**

Les services municipaux de santé scolaire sont **des dispositifs locaux de proximité efficaces** : ils présentent de très bons taux de réalisation des bilans de santé, les équipes sont pluriprofessionnelles et travaillent en relation étroite, les taux d'encadrement des élèves par les professionnels sont supérieurs à ceux de l'EN. **L'ombre au tableau tient de la faible subvention que reçoivent ces villes de l'Éducation nationale** ; subvention qui est bien en deçà de ce que l'EN finance dans les territoires où elle détient cette compétence. Au sein du RfVS, le groupe « des villes santé scolaire » existe depuis de nombreuses années. En plus du partage d'expériences et de pratiques, l'objectif de ce groupe est de **faire reconnaître les missions de santé scolaire municipales et d'obtenir un plus grand soutien, financier et moral, de leur plein investissement pour la santé des enfants d'âge scolaire sur leurs territoires.**

Pour consulter l'article, [cliquez ici](#)

✿ RETOURS SUR LA RÉUNION FINALE DU GROUPE DE TRAVAIL « SANTÉ DES ENFANTS, SANTÉ DES JEUNES ET PARENTALITÉ ».

La dernière réunion du groupe de travail « santé des enfants, santé des jeunes et parentalité » s'est tenue le 18 juin dernier, en visio. À cette occasion, le secrétariat du RfVS est revenu sur les sujets traités dans ce groupe de travail, sur les contributions des villes et sur les publications rédigées à partir de celles-ci. Une partie de la réunion a par la suite été consacrée à **la présentation de la note de synthèse « santé des enfants, santé des jeunes et parentalité »**, dernière publication en date sur le sujet. Lors de cet échange final, les villes participantes ont souligné **la nécessité de poursuivre les travaux autour des actions permettant de renforcer la mobilisation / participation des parents**. Elles ont également rappelé **l'intérêt de développer la littératie en santé** notamment auprès des jeunes afin de lutter contre la désinformation en santé. D'autres sujets ont été cités comme **les inégalités de genre ; l'accompagnement des parents isolés** ou encore **la prévention des violences faites aux enfants**. Le compte-rendu de la réunion et le support de présentation seront prochainement envoyés aux membres du groupe de travail et mis à la disposition des membres du RfVS sur notre espace réservé. Par ailleurs, notez que deux événements supplémentaires seront proposés par le RfVS sur ces sujets : **un atelier sur la prévention des violences faites aux enfants lors des rencontres nationales du RfVS en novembre** et **un webinaire, ouvert à tous, mi-novembre**, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant.

✿ LE GT QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR S'EST RÉUNI LE 09 JUIN AUTOUR D'UNE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU PROJET COOPAIR.

Le projet COOPAIR (acCOmpagner au changement de comportement et à l'OPTimisation de la qualité de l'AIR) est porté par Medieco et Ispira et financé par l'Ademe (Aact-Air). Sur trois crèches lilloises, le projet a couplé des techniques éprouvées sur la qualité de l'air intérieur (diagnostic, modélisation, mesure) à une approche énergétique et une approche sociologique dont l'objectif final est de rechercher l'optimum entre l'approche technique basée sur l'air intérieur et l'énergie et l'approche sociologique intégrant la qualité de l'environnement intérieur perçue par les occupants dans sa globalité. Après un état des lieux sur les trois crèches, **le personnel a été sensibilisé via un atelier, puis divers scénarios d'aération ou ventilation ont été testés** : aération à partir d'un capteur pédagogique de CO₂, aération toutes les deux heures, renforcement des débits de ventilation. **L'impact sur le taux de CO₂ a alors été documenté**. Le projet fait émerger des pistes concrètes d'amélioration pour les trois sites étudiés mais également plus globalement. **Les outils produits dans le cadre du projet, notamment pour les ateliers de sensibilisation (photolangage, jeu de plateau, dépliant) seront bientôt rendus disponibles.**

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Dans sa dernière newsletter, l'équipe projet JA PreventNCD a mis en avant l'accompagnement du Réseau français Villes-Santé réalisé dans le cadre du GT Paniers santé. Pour rappel, l'objectif de ce groupe-action est d'accompagner la transférabilité d'une action de distribution de paniers de fruits et légumes de villes témoins (Strasbourg, Amiens, Besançon) vers des villes pilotes (Rennes, Bordeaux, GrandAngoulême Agglomération, La Rochelle Agglomération, l'Eurométropole de Metz). Dans le cadre du groupe-action, les villes pilotes bénéficient d'un accompagnement de proximité du Réseau français Villes-Santé pour le déploiement et l'évaluation de leurs actions. [Pour accéder à l'article, cliquez ici](#)
[Pour plus d'informations sur les travaux du RfVS, cliquez ici](#)

La Banque des territoires travaille à la mise en place de son nouveau programme d'investissement « Santé et grand âge » ciblant les collectivités. Dans ce cadre, **Maude Luherne (directrice) est intervenue lors d'un événement dédié aux élu.e.s « Être en bonne santé dans les territoires », le 11 juin dernier**, dont le but était de présenter le rôle des villes et intercommunalités sur le sujet des politiques territorialisées de santé ; et d'apporter un exemple d'action pour améliorer l'offre et l'accès au soin, la prévention et la réduction des inégalités. [Pour visionner le replay, cliquez ici](#)

Alexandra Bastin (chargée de projet alimentation saine) et Martina Serra (chargée de projet européen) ont participé à la réunion du Workpackage 6 qui s'est tenue en Croatie en mai dernier. Cet événement a rassemblé l'ensemble des acteurs investis au sein du volet « environnements favorables à la santé » du projet européen JA PreventNCD dans lequel le RfVS est investi. Pour rappel, les travaux du RfVS au sein de ce volet portent sur l'animation d'un groupe-action et d'un groupe d'échanges Paniers santé ainsi que sur l'animation d'un groupe de travail sur les zones sans voiture autour des écoles. [Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

Le RfVS a participé à un comité technique sur la création d'une plateforme de ressources sur la qualité des environnements intérieurs (pilotage Cerema, DGPR, Atmo AURA et CSTB) avec les Villes de Lille, de Roanne et de Valence et d'autres acteurs nationaux et régionaux. Ce projet de centre de ressources (site internet) sera complémentaire au site de l'OQEI. Il vise à valoriser des ressources existantes et s'adressera au grand public et aux collectivités. Il permettra notamment de mettre en avant des initiatives locales d'amélioration de la qualité des environnements intérieurs.

Le 18 juin dernier, Alexandra Bastin (chargée de projet alimentation saine) et Laëtitia Langlois (chargée de projets - Ville de Strasbourg) ont été auditionnées par le Conseil National de Lutte contre les Exclusions (CNLE) sur les ordonnances vertes. Cette audition s'est faite dans le cadre d'une mission portant sur les « conditions d'accès à une alimentation saine, durable et abordable ». Cela a permis de présenter le projet pionnier de Strasbourg et les différentes déclinaisons existantes accompagnées par le RfVS dans le cadre de Paniers santé. Cela a aussi été l'occasion de partager des pistes de pérennisation ainsi que des recommandations pour l'action publique au national et au local.

DERNIERS « VILLE-À-VILLES » ENVOYÉS

- > **VàV-26-05** Structures souhaitant s'inscrire dans le modèle de l'expérimentation de l'article 51 SECPa
- > **VàV-26-06** Renforcement des actions en santé mentale
- > **VàV-26-07** Mise en place d'un dispositif de transport solidaire
- > **VàV-26-08** Retour d'expérience projet d'aménagement favorable à la santé

Votre participation est importante pour faire vivre ces Ville-à-Villes.

N'hésitez pas à consulter l'espace réservé de notre site internet pour voir le détail des questions et à envoyer votre ou vos réponses à secretariat@villes-sante.com

Si vous souhaitez transmettre une demande de « Ville-à-Villes », merci d'envoyer un mail à secretariat@villes-sante.com
Pour accéder aux « Ville-à-Villes », [cliquez ici](#)

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

8 juillet - 10h/18h	Conseil d'administration du RfVS (en présentiel à Paris, réservé aux membres du CA).
9 juillet - 13h/14h15	Webinaire « Commencer son mandat d'élue sur les sujets de santé - Accompagner l'offre et l'accès au soin et à la santé » (en visio) à destination des élus membres et non-membres du RfVS. Cliquez ici pour vous inscrire
10 septembre - 13h/14h15	Webinaire « Commencer son mandat d'élue sur les sujets de santé - Intégrer la santé dans le cadre de vie » (en visio) à destination des élus membres et non-membres du RfVS. Cliquez ici pour vous inscrire
15 septembre - 14/15h	Webinaire « Présentation du RfVS et de son processus d'adhésion » (en visio) à destination de toute personne souhaitant mieux connaître le RfVS. Cliquez ici pour vous inscrire

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

✿ LA VILLE DE NICE ACCUEILLERA LE COLLOQUE INTERNATIONAL « VILLES ET SANTÉ MENTALE ».

Après les éditions de Nantes en 2022 et de Lausanne en 2024, la Ville de Nice accueillera la **3e édition du colloque international « Villes et Santé Mentale »** au Centre Universitaire Méditerranéen, du **12 au 13 novembre**, autour de la question « **Comment les villes peuvent-elles devenir des leviers de promotion de la santé mentale et du bien-être de leurs habitants ?** ».

Pendant deux jours, élus, professionnels de santé, chercheurs, urbanistes, architectes, associations, personnes concernées et représentants de collectivités françaises et internationales partageront leurs expériences, leurs travaux et leurs initiatives autour d'une ambition commune : faire de la ville un levier de bien-être, de prévention et d'inclusion. Ce colloque pluridisciplinaire offrira un espace de réflexion, de débat et de partage d'expériences permettant de croiser les regards entre monde académique, collectivités territoriales et acteurs de terrain. Le programme s'articulera autour de trois grandes thématiques : Urbanisme, architecture et nature ; Environnement urbain, écologie et écosystèmes ; Culture, sport et lien social. Le programme associera conférences, tables rondes internationales, retours d'expériences de collectivités, présentations de projets innovants et temps d'échanges entre participants.

L'inscription en ligne est obligatoire et ouvrira prochainement. Le tarif plein est de 90€.



Si vous souhaitez partager une expérience, une démarche, un projet de recherche, un outil, une initiative citoyenne ou artistique en lien avec la santé mentale et les territoires, n'hésitez pas à répondre à **l'appel à communication**. Les contributions peuvent prendre différentes formes : présentation orale, poster, podcast ou vidéo courte, démarche ou production artistique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

L'OMS DEMANDE À CE QUE LES JEUNES SOIENT PROTÉGÉS DE LA DÉPENDANCE AU TABAC ET AUX PRODUITS DE LA NICOTINE.



À l'échelle mondiale, au moins **40 millions d'enfants âgés de 13 à 15 ans consomment des produits du tabac**. Dans le cadre de la Journée mondiale sans tabac, qui s'est tenue le 31 mai, l'OMS a demandé aux gouvernements du monde entier de **protéger la nouvelle génération de la dépendance au tabac et aux produits de la nicotine**. L'OMS dénonce le fait que les fabricants de tabac et de nicotine conçoivent délibérément leurs produits pour les rendre plus attrayants, plus faciles à utiliser et plus difficiles à abandonner, en particulier pour les adolescents et les jeunes adultes. La nicotine est très addictive et nocive, surtout à de fortes concentrations, particulièrement pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes dont le cerveau est encore en développement. **Les gouvernements peuvent protéger les citoyens en interdisant les produits aromatisés, la publicité, la promotion et le parrainage, en rendant les lieux publics intérieurs totalement exempts de fumée et de vapotage et en renforçant l'application de la loi**. L'OMS a récemment averti que les sachets de nicotine, l'un des produits nicotinniques dont la croissance est la plus rapide sur le marché, font l'objet d'une promotion agressive par le biais des influenceurs des médias sociaux, utilisant un marketing axé sur le style de vie et des saveurs conçues pour séduire les jeunes. Les gouvernements, tant au niveau national que local, jouent alors un rôle essentiel dans la réglementation de ces produits.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

CHAQUE ANNÉE, 866 MILLIONS DE PERSONNES TOMBENT MALADES APRÈS AVOIR CONSOMMÉ DES ALIMENTS IMPROPRES À LA CONSOMMATION.

Selon de nouvelles estimations publiées par l'OMS, **les enfants de moins de cinq ans ont près de trois fois plus de risques de contracter une maladie d'origine alimentaire** que les enfants plus âgés et les adultes. Bien qu'ils ne représentent que 9% de la population mondiale, les jeunes enfants sont touchés par près d'un tiers des maladies d'origine alimentaire, notamment par les maladies diarrhéiques qui peuvent être mortelles pour ce groupe d'âge vulnérable. De plus, l'exposition à des substances chimiques dangereuses telles que le méthylmercure et le plomb présents dans les aliments peut nuire au développement cérébral et entraîner des problèmes neurologiques et de développement permanents chez les enfants. L'OMS estime que **les aliments insalubres sont responsables d'environ 866 millions de maladies et de 1,5 million de décès chaque année**. Nombre de ces maladies pourraient être évitées grâce à des mesures en faveur d'un meilleur accès à l'eau, d'un meilleur assainissement et d'une meilleure hygiène, du respect des bonnes pratiques de sécurité alimentaire (comme la pasteurisation), et d'un accès aux soins de santé facilité pour les populations vulnérables. Bien que le fardeau total des maladies d'origine alimentaire ait diminué depuis 2000, d'importantes inégalités régionales persistent, l'Afrique et l'Asie du Sud-Est étant les régions les plus touchées. L'exposition à des risques biologiques, notamment les bactéries et virus d'origine alimentaire ainsi que les infections parasitaires, a été la principale cause des maladies d'origine alimentaire (environ 860 millions de cas en 2021), tandis que l'exposition à des substances chimiques a entraîné une part disproportionnée des décès. En 2021, les risques chimiques ont été responsables de 73% des décès liés à la consommation d'aliments contaminés. La plupart de ces décès étaient associés à l'arsenic inorganique (42%) et au plomb (31%), principalement parce que ces expositions augmentent le risque de maladies cardiovasculaires et de cancers. « *La sécurité sanitaire des aliments n'est pas une question abstraite – elle concerne chaque repas, chaque famille, chaque jour. Les aliments insalubres ont toujours constitué un problème de santé publique majeur, mais jusqu'à présent, nous n'avions pas de vision d'ensemble de leur effrayant bilan humain et économique. Ces nouvelles estimations changent la donne. Pour la première fois, les pays disposent de leurs propres données pour déterminer où la charge est la plus lourde. Les gouvernements peuvent ainsi donner la priorité aux mesures nécessaires pour protéger la santé des populations* », Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS : SANTÉ PUBLIQUE FRANCE A PUBLIÉ DE NOUVEAUX TRAVAUX.

Au cours de ces dernières années, en France comme à l'international, de nombreuses études ont mis en évidence **une dégradation de l'état de santé mentale de la population** (dont les jeunes), confirmée par les professionnels de santé. Dans ce contexte, Santé publique France a publié les **nouveaux résultats d'Enabee et EnCLASS, 2 études clefs pour décrypter la santé mentale des enfants de 6 à 11 ans scolarisés du CP au CM2, et des adolescents scolarisés au collège et au lycée.**

Les nouvelles données de l'**étude Enabee** décrivent les caractéristiques individuelles et contextuelles associées aux troubles probables de santé mentale chez les enfants de 6 à 11 ans (trouble émotionnel, trouble oppositionnel ou trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité), pour aider à identifier des situations de vulnérabilité, où l'enfant est davantage susceptible de souffrir de troubles de santé mentale, sans qu'il soit possible d'établir de liens de causalité. L'étude montre que, dans cette tranche d'âge : les garçons, les enfants dont les mères ont déclaré des complications de grossesse ainsi que les enfants souffrant de maladies chroniques, sont plus fréquemment concernés par des troubles probables de santé mentale. De plus, les enfants éprouvant des difficultés scolaires (selon le parent et/ou l'enseignant), ou ayant vécu des événements difficiles (deuil, agression, placement à l'Aide sociale à l'enfance) présentent également plus souvent un trouble probable de santé mentale.

Du côté des adolescents, les données de l'**enquête EnCLASS**, recueillies en 2024 auprès de 11 400 élèves du secondaire, révèlent une situation contrastée du bien-être et de la santé mentale des collégiens et lycéens. Après une dégradation marquée de l'ensemble des indicateurs de bien-être et de santé mentale entre 2018 et 2022, certains indicateurs montrent une amélioration (70% des collégiens et 63% des lycéens déclarent un bon niveau de bien-être mental), tandis que d'autres indiquent une tendance à la baisse (45% des collégiens rapportent des plaintes psychologiques plus d'une fois par semaine depuis au moins 6 mois ; 19% des lycéens ont un risque important de dépression, plus marqué chez les filles). On note que les adolescentes ont des indicateurs de santé mentale systématiquement moins favorables que les garçons, avec des écarts qui s'accroissent au cours du secondaire. Les résultats d'Enabee et d'EnCLASS confirment **l'importance de promouvoir des comportements et des environnements favorables à la santé mentale, et de développer les programmes de compétences psychosociales, notamment en milieu scolaire.** Ces résultats invitent aussi à renforcer les actions de sensibilisation des parents, enseignants et personnels éducatifs au repérage précoce des signes de mal-être des adolescents et à l'orientation vers des espaces d'écoute et de soutien, notamment en cas d'idées suicidaires. Des stratégies de prévention prenant en compte les inégalités de genres doivent également être développées.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ SANTÉ PUBLIQUE FRANCE A PUBLIÉ LE GUIDE « DE LA GROSSESSE À L'ARRIVÉE DE BÉBÉ, AVEC SÉRÉNITÉ – ALIMENTATION, ACTIVITÉ PHYSIQUE ET BIEN-ÊTRE ».

Le guide réalisé par Santé publique France a pour objectif de transmettre aux femmes enceintes une information fiable et claire sur la nutrition pendant leur grossesse. Il met à leur disposition des conseils pour avoir une alimentation équilibrée tout en se faisant plaisir, continuer de bouger et vivre une grossesse sereine en prenant soin de leur santé et de celle de leur futur enfant.

Au programme : qu'est-ce qu'on mange ; prendre quelques précautions ; poids, appétit, problèmes digestifs, diabète gestationnel : que faire ? ; bouger régulièrement ; votre enfant est né ! ; parce que tout n'est pas toujours rose, parlons-en.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)



✿ « PROTÉGER LA POPULATION DES RISQUES DE L'ALCOOL ».



Dans une nouvelle édition de sa revue *La santé en action*, Santé publique France a publié **un dossier qui dresse un état des lieux de la consommation d'alcool en France, avant d'explorer les différentes pistes qui s'offrent à la prévention, au niveau individuel et collectif.** La consommation d'alcool reste un enjeu majeur de santé publique en France, avec des répercussions sanitaires et sociales importantes. Celui-ci est **à l'origine de 41 000 décès, chaque année**, causés notamment par des cancers, des maladies cardio-vasculaires et digestives. Il est associé à la dépression, à des troubles psychiatriques et neurologiques, comme les démences précoces. L'alcool est aussi un moteur des violences, qu'elles soient interpersonnelles ou sexuelles. La consommation globale a reculé ces dernières décennies en France. Les jeunes français boivent un peu moins ; si les usages d'alcool concernent davantage les hommes, on observe une hausse des comportements à risque chez les femmes. De multiples déterminants sont à l'œuvre dans les troubles de l'usage d'alcool : les inégalités de genre, les facteurs socio-économiques, le milieu professionnel, les traumatismes de l'enfance, mais aussi les déterminants commerciaux, c'est-à-dire les stratégies marketing et d'influence de la filière alcool pour inciter à l'achat de boissons alcoolisées, au packaging attractif, disponibles à tout instant et dans de nombreux lieux.

Ces constats posés invitent à passer à l'action pour préserver la santé de toutes et tous. Plusieurs interventions, dont l'efficacité a été démontrée, sont intéressantes en prévention primaire, comme celles favorisant le développement des compétences psychosociales. D'autres contributions se penchent sur les actions possibles auprès des adolescents et des jeunes adultes, période de la vie marquée par la recherche de sensations et une forte influence des pairs. Les associations se montrent également actives sur plusieurs fronts. Ce sont elles qui portent en France le Défi de janvier, déclinaison du Dry January britannique, qui invite à la sobriété pendant un mois. De son côté, l'association Addictions France lutte contre les contenus litigieux sur les réseaux sociaux, où les alcooliers s'appuient sur les influenceurs pour promouvoir leurs produits, contournant ainsi la loi Evin. Les professionnels de santé, et particulièrement les médecins généralistes, ont aussi un rôle à jouer dans le repérage précoce des consommations à risque lors des consultations avec leur patients. De la réduction des risques aux soins, des ressources sont disponibles pour accompagner les personnes en difficulté avec l'alcool, que ce soit les groupes d'entraide ou le dispositif Alcool info service. Si la prévention de la consommation d'alcool est l'affaire de tous, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par des politiques publiques ambitieuses. Des mesures comme l'augmentation des taxes, et donc du prix de l'alcool, ou l'étiquetage clair des risques pour la santé sur les contenants sont ainsi fortement préconisées par l'Organisation mondiale de la santé, interviewée dans ce dossier.

Pour accéder au numéro, [cliquez ici](#)

APPELS À SIGNATURES.

- **La loi transpartisane qui a pour objectif de proposer une trajectoire ambitieuse pour la réduction du cadmium dans les fertilisants phosphatés utilisés en France a été votée à l'Assemblée nationale le 03 juin dernier.** Cette trajectoire rejoint les préconisations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) qui recommande d'abaisser le seuil toléré - seuil de 90 mg/kg aujourd'hui - à 40 mg/kg en 2027, puis à 20 mg/kg en 2030. Ces préconisations sont issues d'une expertise récente de l'Agence qui a confirmé la surexposition de la population française au cadmium par l'alimentation. Une interpellation citoyenne des présidents de groupe au Sénat et du Premier ministre est en cours, avec deux objectifs : la transformation du décret prévu par le Gouvernement ; l'appel et le vote de la loi au Sénat.

Pour signer la pétition, [cliquez ici](#)

- **Dans les prochaines semaines, le Sénat examinera la loi d'urgence agricole. À cette occasion, plusieurs sénateurs ont annoncé leur intention de réintroduire deux néonicotinoïdes dans le texte.** Cette perspective est particulièrement préoccupante. Moins d'un an après la censure par le Conseil constitutionnel de la réautorisation de l'acétamipride, et alors que plus de 2,1 millions de citoyens se sont mobilisés pour défendre la santé, l'environnement et le monde agricole face au retour de ces substances, le débat ressurgit aujourd'hui au Parlement. Les effets des néonicotinoïdes sur la biodiversité sont largement documentés. Ces pesticides menacent notamment les pollinisateurs, essentiels à notre agriculture, et présentent également des risques pour la santé humaine. En tant qu'élus locaux et, pour beaucoup d'entre vous, futur grand électeur lors des élections sénatoriales, vous disposez d'une voix particulière dans ce débat. C'est pourquoi France Nature Environnement soutient une tribune d'élus locaux appelant les sénateurs à rejeter toute réintroduction des néonicotinoïdes. Cette initiative transpartisane rappelle qu'il n'est pas possible de faire peser sur la santé des habitants, la biodiversité et l'avenir de nos territoires les conséquences de décisions dont les risques sont aujourd'hui connus. Nous vous invitons à prendre connaissance de cette tribune et, si vous le souhaitez, à la signer afin d'adresser un signal clair aux sénateurs avant l'examen du texte, et la partager aux autres élus grands électeurs et grandes électrices.

Pour consulter et signer la tribune, [cliquez ici](#)

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **L'Onaps a lancé l'appel à communication pour son colloque annuel sur « L'activité physique, moteur de lien social et d'insertion », qui aura lieu le jeudi 19 novembre.** Le colloque visera à mettre en lumière le rôle de l'activité physique comme facteur de socialisation, d'inclusion et d'insertion, en croisant regards scientifiques et expériences de terrain. Sont recherchés des acteurs (collectivités, associations, structures socio-sportives, dispositifs d'insertion, etc.) souhaitant partager leurs initiatives et bonnes pratiques autour de : l'activité physique comme levier de socialisation (famille, école, communauté, etc.); les démarches de socio-sport auprès de publics en situation de vulnérabilité ; l'activité physique comme support de (ré)insertion sociale et professionnelle ; les projets territoriaux et d'aménagements favorisant le lien social par l'activité physique.

Pour accéder à l'appel à communications, [cliquez ici](#)

- **Appel à contributions pour les Rencontres sciences-société pour des solidarités alimentaires.** Cet événement co-organisé par la Chaire UNESCO Alimentations du monde se déroulera à Montpellier les 19 et 20 novembre. Un appel à contributions est ouvert jusqu'au 15 juillet pour mettre en avant ce qui est fait dans vos territoires via un Forum des initiatives. Articulation entre santé et alimentation, démocratie alimentaire et pouvoir d'agir, droit à l'alimentation font partie des axes thématiques de l'événement.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ÉVÉNEMENTS.

- **L'Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes organise avec le Cerema, Santé publique France, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes, un cycle de 3 webinaires pour découvrir l'OSE, l'outil d'observation en santé-environnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sous un format interactif permettant de bénéficier de démonstrations et de temps d'échange afin de lever les freins à son utilisation.** Atelier 1 – le 15 septembre de 9h30 à 11h : Découvrir l'OSE, comprendre l'outil et ses usages. Atelier 2 – le 13 octobre de 9h30 à 11h : Interpréter les données OSE et comprendre leurs limites. Atelier 3 – le 10 novembre de 9h30 à 11h : Utiliser l'OSE pour l'action locale, focus air et bruit. L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

- **La 4e édition des Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation aura lieu à Dijon, les 21 et 22 septembre.** Cet événement permettra d'échanger et de s'inspirer des actions menées dans les territoires autour des enjeux liés à la transition agroécologique tels que la préservation du foncier agricole et de la ressource en eau ou la prise en compte des enjeux de santé. **Le RfVS sera présent pour présenter les actions menées dans le cadre de Paniers santé, en lien avec le projet européen JA PreventNCD.**

Pour découvrir le programme et s'inscrire, [cliquez ici](#)

- **En 2027, la communauté de santé publique se retrouvera pour une nouvelle édition du Congrès de la SFSP, du 13 au 15 octobre, au Couvent des Jacobins à Rennes.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ACCÈS AUX SOINS.

- **L'IRDES a publié un article sur « l'accessibilité des patients aux soins de premiers recours en France : quelles configurations territoriales ? ».** Cette étude propose une typologie communale permettant de mesurer les disparités à partir de différentes dimensions, notamment le niveau d'accessibilité aux soins, son évolution et les besoins de santé de la population. Des configurations diverses ont pu être observées, et confirment l'opposition entre, d'une part, les espaces offrant une meilleure accessibilité aux soins (littoraux, Grand Ouest et grands pôles urbains ainsi que leurs couronnes) et, d'autre part, les zones rurales du centre de la France, moins bien dotées. Les résultats nuancent également la démarcation entre espaces urbains et espaces ruraux en montrant le rôle clé des petites centralités : la présence d'une offre de soins de premier recours dans certaines petites villes et bourgs ruraux permet en effet aux communes rurales environnantes de bénéficier d'une meilleure accessibilité aux soins que certains territoires urbains.

Pour consulter l'article, [cliquez ici](#)

ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- **La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance a publié la note d'information « Évaluation des aptitudes physiques des élèves de sixième et de seconde à la rentrée 2025 ».** Ce sont les aptitudes physiques d'élèves de sixième d'établissements volontaires et d'un échantillon représentatif de 4 400 élèves de seconde qui ont été évaluées.

Pour consulter la note, [cliquez ici](#)

ALIMENTATION.

- **Les enseignements de l'expérimentation Vital'im en Seine-Saint-Denis sont disponibles.** Cette expérimentation portée conjointement par le Département et Action contre la Faim visait à démocratiser l'accès à une alimentation saine et durable dans 4 villes « test ». Elle reposait sur un dispositif de transfert monétaire permettant de valoriser les achats de produits sains et durables via un système de bonification et des activités d'accompagnement vers une alimentation durable menées par des partenaires associatifs du territoire.

Pour en savoir plus sur les résultats, [cliquez ici](#)

BIODIVERSITÉ.

- **L'Office français de la biodiversité met à disposition de tous un MOOC Pollinisateurs, pour partir à la rencontre du monde des pollinisateurs sauvages : qui ils sont, comment ils vivent, pourquoi ils disparaissent, et surtout comment agir.** 6 séquences, 100% en ligne et gratuit. Le rythme est libre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

- **Santé publique France a publié les bulletins épidémiologiques nationaux et régionaux qui décrivent les impacts de la canicule de fin mai 2026 sur quelques indicateurs de recours aux soins.** Les températures exceptionnelles de fin mai ont eu des effets multiples sur la santé de la population, et se sont traduit par une augmentation des recours aux soins (consultations SOS médecins, passages aux urgences, hospitalisations), notamment pour hyperthermie (principalement chez les moins de 15 ans et les 15-44 ans), déshydratation (principalement chez les 75 ans et plus) et malaises (tous les âges). Ces indicateurs ne représentent pas l'impact total de la chaleur sur la santé.

Pour accéder aux données, [cliquez ici](#)

- **Oxfam a publié le rapport « Santé et climat, la fièvre monte : comment le changement climatique menace notre santé ? ».** Dévoilant des données inédites, le rapport alerte sur une véritable « double peine climatique » : les vagues de chaleur, inondations et feux de forêt augmentent les risques sanitaires tout en affaiblissant la capacité de réponse d'un système de santé déjà sous tension et fragilisé par des sous-investissements chroniques. En l'absence d'une anticipation renforcée des risques, le changement climatique aggravera les inégalités de santé déjà existantes.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

- **Le replay de la conférence-débat portant sur « l'atténuation du changement chimique : une opportunité pour la santé publique ? » est disponible.** Au programme : une intervention de Kévin Jean, épidémiologiste et Professeur junior en Santé et Changements Globaux à l'École Normale Supérieure PSL.

Pour accéder au replay, [cliquez ici](#)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

- **Dans le 32e numéro de sa collection « Cap sur », l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) décrit les centres de santé gérés par des collectivités, leurs particularités ainsi que les enjeux financiers associés.** Cette étude analyse ainsi les niveaux de dépenses et le poids dans les budgets des collectivités gestionnaires, la couverture des dépenses par les recettes et les disparités de situation de gestion entre les différentes collectivités.

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#)

DONNÉES EN SANTÉ.

- **L'Observatoire des territoires a publié le baromètre de la cohésion des territoires.** Cette nouvelle version propose une trentaine d'indicateurs autour de la situation sociale et de la vie en société, des transitions démographiques, économiques et écologiques, et de l'accès aux équipements et aux services. De nouvelles problématiques comme le vieillissement ou les aléas liés au changement climatique ont été ajoutées. Le baromètre vise à mesurer sur des temps longs les disparités territoriales en mettant en perspective différentes échelles d'analyses spatiales.

Pour accéder au baromètre, [cliquez ici](#)

ENFANCE, JEUNESSE.

- **À partir d'une enquête menée auprès de jeunes âgés de 18 à 30 ans en Occitanie, l'Injep a publié « le rapport des jeunes ruraux à leur logement : manque d'offres adaptées, précarité économique ou encore mobilité contrainte ».** Ce dernier souligne le fort attachement des jeunes à leur cadre de vie rural et leurs aspirations résidentielles, entre quête d'autonomie à court terme et projet d'installation durable à long terme.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

- **L'Observatoire national de la politique de la ville a publié une étude approfondie sur les modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).** L'analyse permet d'identifier les spécificités des familles ayant un enfant de moins de 3 ans et vivant en QPV ; de décrire l'organisation des parents pour garder leur jeune enfant ; et de mettre en lumière les choix ou les freins rencontrés.

Pour consulter l'étude, [cliquez ici](#)

- **La HAS a publié un nouveau guide pour les professionnels de PMI.** Chaque année, les équipes de PMI réalisent les bilans de santé des enfants âgés de 3 à 4 ans scolarisés en école maternelle. Ce rendez-vous joue un rôle essentiel pour : évaluer le développement global de l'enfant, délivrer des messages de prévention aux familles, repérer précocement d'éventuelles difficultés nécessitant un accompagnement. Pour soutenir les professionnels dans cette mission, le guide : décrit les modalités de réalisation du bilan de santé en école maternelle ; définit des critères d'orientation de l'enfant par les équipes de PMI réalisant le bilan ; oriente les enfants vers un suivi spécifique par des professionnels de santé dédiés.

Pour consulter le guide, [cliquez ici](#)

- **Le 16 juin dernier, l'Unicef France a lancé son premier baromètre national auprès des 6-18 ans.** Cette enquête nationale vise à recueillir la parole des enfants et des adolescents âgés de 6 à 18 ans. Ce dispositif interroge les enfants sans l'intermédiaire des adultes, sur la façon dont ils vivent leurs droits au quotidien, dans le contexte marqué par plusieurs affaires récentes de violence commises contre des mineurs dans le périscolaire ou ailleurs. Accessible en ligne du 16 juin au 31 mars 2027, [le questionnaire](#) peut être rempli de façon autonome par les enfants ou avec l'accompagnement d'un adulte référent (ex. enseignant, animateur, éducateur). Des versions papiers seront proposées dès la rentrée 2026 aux structures partenaires – écoles, centres de loisirs, collectivités, associations – qui en feront la demande. Le questionnaire aborde plusieurs dimensions : connaissance et compréhension des droits de l'enfant, ressenti global sur leur respect, situations de discrimination et de harcèlement, possibilité de s'exprimer et d'être entendu, sentiment de sécurité, exposition aux violences, santé et bien-être. Ces thématiques sont déclinées selon les différents environnements de vie des enfants : à la maison, à l'école, dans leur ville ou leur quartier.

Pour accéder au questionnaire, [cliquez ici](#)

- **L'Unicef a publié le « rapport sur les risques climatiques pour les enfants ».** Ce dernier fournit de nouvelles données, plus détaillées, qui mettent en lumière l'ampleur de l'exposition des enfants aux aléas d'origine climatique à l'échelle mondiale. Les conclusions révèlent une réalité alarmante : aujourd'hui, la quasi-totalité des enfants de la planète sont confrontés à au moins un des aléas suivants : inondations fluviales, inondations côtières, sécheresses, tempêtes tropicales, vagues de chaleur, chaleurs extrêmes, incendies, tempêtes de sable et de poussière. Le rapport dresse alors un tableau des menaces que fait peser la crise climatique sur les plus jeunes et présente des estimations couvrant différents aléas climatiques et leurs conséquences pour les enfants.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE.

- Promotion Santé Bourgogne-Franche-Comté et l'ARS Bourgogne-Franche-Comté proposent l'expoZZition « Sur la piste du moustique tigre », un outil pédagogique pour contrôler la population du moustique tigre et ainsi en limiter les nuisances et le risque qu'il transmette des maladies vectorielles.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

HABITAT.

- L'INSPQ a publié une nouvelle note de politique sur « Plus qu'une façade : le rôle déterminant du logement pour la santé, l'équité et l'action climatique ». L'objectif de cette note est de faire connaître des stratégies pour encourager la construction de logements inclusifs et sains favorisant la résilience climatique et la réduction de gaz à effet de serre.

Pour consulter la note, [cliquez ici](#)

- Alors que les épisodes caniculaires se multiplient, la précarité énergétique d'été s'impose comme un enjeu majeur de santé publique. Dans l'étude « Quartiers chauds ! » publiée récemment, la Fondation pour le Logement alerte sur des logements souvent inadaptés aux fortes chaleurs et des quartiers populaires particulièrement exposés. Désormais, la chaleur constituerait un risque mortel plus élevé que l'insécurité routière. Selon les données de Santé Publique France, l'été 2025 a causé 5 700 décès et entraîné 24 000 recours aux soins d'urgence. La Fondation souligne que la précarité énergétique d'été est devenue une urgence sanitaire majeure, citant les recommandations de l'OMS : « Une température intérieure maximum de 28-30°C le jour et de 26°C la nuit. Plus la température est élevée, plus le corps dépense de l'énergie pour se refroidir, avec des conséquences non-négligeables sur la santé ».

Pour consulter l'étude, [cliquez ici](#)

- Le Conseil économique social et environnemental a publié l'avis « Lancement d'un troisième programme national de renouvellement urbain : projet de loi visant la relance du logement ». Cet avis soutient le lancement du PNRU3 et formule neuf préconisations pour en renforcer la portée, l'équité et l'efficacité. Il point trois conditions nécessaire de réussite : sécuriser les financements, maintenir la priorité aux QPV, et mieux prendre en compte les Outre-mer.

Pour accéder à l'avis, [cliquez ici](#)

MOBILITÉS.

- La Fédération des Usagers et des Usagers de la Bicyclette (FUB) a publié son nouveau rapport « Santé en mouvement : le pouvoir de la marche et du vélo ». Dans un contexte où la sédentarité constitue un enjeu majeur de santé publique, cette publication rappelle le rôle essentiel de la marche et du vélo pour promouvoir l'activité physique du quotidien, prévenir les maladies chroniques et améliorer la qualité de vie. Cette note contribue à nourrir les réflexions autour des mobilités actives et de leur place dans les politiques de santé publique et propose des pistes opérationnelles pour traduire cette orientation dans l'action publique.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

- Le Cerema a publié une stratégie pour rendre la ville marchable. La marche est une forme d'activité physique facile à intégrer dans le quotidien. Elle permet de réduire le temps passé en position assise et contribue à l'amélioration de la santé de la population. Elle représente aussi une réponse concrète et durable aux enjeux environnementaux auxquels nos villes sont confrontées.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#)

SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

- Le Pôle ESE Auvergne-Rhône-Alpes a publié le recueil « Agir sur mon territoire », qui valorise 21 projets portés par des collectivités locales. Ce document propose des exemples concrets, des retours d'expérience et des repères pour développer des actions en santé-environnement sur son territoire. Il s'adresse particulièrement aux élus et agents souhaitant intégrer ces enjeux dans leurs politiques locales, mais aussi à ceux qui les accompagnent. Pour accompagner la sortie de ce recueil et échanger sur la question « Comment agir concrètement en santé-environnement à l'échelle locale ? », un webinaire est proposé le 24 septembre.

Pour consulter le recueil, [cliquez ici](#)

Pour vous inscrire au webinaire, [cliquez ici](#)

SANTÉ MENTALE.

- **Santé publique France a publié des travaux complémentaires aux résultats de la première édition de l'étude Enabee 2022.** Pour rappel, la 1^{ère} édition de l'étude Enabee a permis, en combinant les réponses des parents, des enseignants et des enfants, d'estimer les prévalences des principaux troubles de santé mentale rencontrés à cette tranche d'âge. Les travaux complémentaires visent à décrire les caractéristiques associées à la présence d'au moins un trouble probable de santé mentale : certaines caractéristiques individuelles de l'enfant ; certaines caractéristiques familiales et relationnelles de l'enfant ; certaines caractéristiques environnementales. Le design transversal de l'étude ne permet pas d'établir de relation causale ou d'identifier des facteurs de risque au sens strict mais d'identifier des associations statistiquement significatives entre le fait de présenter au moins un trouble probable et certaines caractéristiques – sans préjuger du sens de l'association qui peut parfois être bidirectionnel. La plupart des facteurs mis en évidence ici peuvent être utilisés pour aider à orienter les actions de prévention, notamment en identifiant mieux les situations de fragilité pour l'enfant, plus susceptible de souffrir de troubles de santé mentale dans ces contextes.

Pour consulter l'étude, [cliquez ici](#)

- **Selon l'étude conjointe Mutualité Française, Institut Montaigne et Institut Terram, un jeune sur quatre âgé de 15 à 29 ans souffre de dépression, avec des disparités marquées selon le territoire, le genre et la précarité.** Les jeunes ultramarins sont particulièrement touchés, tandis que l'accès aux soins reste encore trop limité, freiné par le coût, la stigmatisation et le manque de lisibilité des dispositifs. Le rapport met en évidence le poids des pressions scolaires, professionnelles, sociales et numériques, ainsi que l'effet aggravant de l'isolement. Face à ces constats, les jeunes expriment une demande claire : plus de prévention, un accès simplifié aux soins, et des environnements de vie plus protecteurs. L'étude rappelle qu'agir sur la santé mentale, c'est aussi agir sur les conditions de vie, les territoires et les liens sociaux.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

SANTÉ PUBLIQUE.

- **La Drees a publié une nouvelle étude sur les liens entre le niveau de vie et l'incidence des cancers.** Élaborée à partir des données de l'Assurance maladie appareillées à celles de l'échantillon démographique permanent de l'Insee, cette étude documente pour la première fois en France les inégalités sociales d'incidence et de gravité de cancer à l'échelle individuelle sur un large ensemble de localisations cancéreuses. Elle permet de mieux comprendre les mécanismes à l'origine des inégalités sociales face au cancer.

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#)

- **La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation ont publié la circulaire interministérielle relative au déploiement et au financement du réseau France santé.** La circulaire fixe les orientations à suivre par les préfets de département et les directeurs généraux d'ARS pour la poursuite du déploiement du réseau France santé et le financement des structures labellisées suite à la signature de l'accord conventionnel interprofessionnel et de l'accord national des centres de santé, signés entre la Caisse nationale d'Assurance maladie et les organisations représentatives des professions de santé libérales d'une part et des centres de santé d'autre part.

Pour consulter la note, [cliquez ici](#)

- **La Fondation Jean Jaurès a publié l'enquête « Cartes de France 2026 de l'accès aux soins. Soignants et patients face aux inégalités territoriales ».** Si la qualité de notre système de santé n'est plus à prouver, les défis sont de taille et la question qui se posera aux décideurs sera celle de son organisation et de son accessibilité : comment assurer aux patients l'accès à leurs soignants au moment où ils en auront besoin ? Pour cela, les outils de pilotage sont indispensables : au-delà des anecdotes et du ressenti, il faut établir un diagnostic précis de la réalité de l'accès aux soins en France. C'est pour y aider que la Fondation Jean Jaurès propose, grâce aux statistiques fournies par Doctolib et analysées par Joy Raynaud, un état des lieux complet. Ces statistiques, si elles ne couvrent qu'une partie de l'activité médicale du pays, contribuent ainsi à mieux appréhender l'état actuel de l'accès aux soins des Français.

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#)

SANTÉ SEXUELLE ET AFFECTIVE.

- **Le dernier Bulletin épidémiologique hebdomadaire propose un focus sur « Sexualités et santé sexuelle : enjeux de santé publique au fil de la vie ».**

Pour consulter le BEH, [cliquez ici](#)